

## **L'Église et les sorcières : pertinent ?**

**A l'occasion du spectacle musical « Sorcière » au temple Saint-Vincent à Montreux, le pasteur Marc Horisberger donnera une conférence visant à mieux comprendre cette thématique.**

Le synopsis du spectacle plonge le spectateur au cœur de la réalité d'un procès comme il s'en déroulait en Suisse romande, au début du XVII<sup>ème</sup> siècle. Une jeune femme, Louise, est accusée de sorcellerie. En ces temps troublés, elle se retrouve, avec sa sœur, au cœur d'un interrogatoire mené par un juge aux idées préconçues. Cependant, l'affaire se révèle bien plus complexe qu'il n'y paraît. Tous les protagonistes se trouvent confrontés à leur conscience, leurs croyances et leur statut. Prisonniers de leur époque, ils convoquent certitudes, doutes et espoirs. La vie d'une femme est en péril.

**Marc Horisberger, quelles motivations vous ont poussé à organiser cette conférence intitulée « Sorcière » : « l'œuvre de Dieu, la part du Diable ...et celle de l'homme ? »**

Cette conférence a pour but d'aborder le sujet sans tabous. Quel a été le rôle de l'Église ? de l'État ? et celui du peuple ? La paroisse de Montreux - Veytaux a souhaité que les questions et les interrogations sur le sujet puissent être posées, entendues et débattues. Nous aurons donc l'occasion de mieux comprendre les origines, le développement et le fonctionnement de cette « machine infernale » qui a détruit tant de vies innocentes. J'aborderai également les enseignements à en tirer en dévoilant les mécanismes qui peuvent, de nos jours encore, engendrer de nouvelles « chasses aux sorcières » aux funestes conséquences pour de nombreuses victimes.

**Le Pays de Vaud a connu lui aussi une « chasse aux sorcières »...**

Effectivement, tout comme le reste de l'Europe, le Pays de Vaud a connu une période sombre de « chasse aux sorcières » entre le XV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Durant cette période, on estime que 60'000 personnes ont été brûlées pour sorcellerie en Europe, dont 6000 en Suisse et 2000 pour le seul Pays de Vaud. Le château de Chillon, situé sur le territoire de la paroisse de Montreux - Veytaux, a été un important lieu de détention pour les personnes soupçonnées de sorcellerie. Et de nombreux bûchers ont fleuri entre La Tour-de-Peilz et Aigle.

**N'est-il pas étonnant de monter un spectacle portant sur la sorcellerie dans une église ?**

Des paroissiennes et des paroissiens ont en effet peut-être été surpris que le conseil paroissial ait accepté de mettre le temple Saint-Vincent à disposition de la saison culturelle de la Commune de Montreux pour un spectacle portant sur cette thématique. Pour notre paroisse, c'est une manière de faire rayonner notre magnifique église qui fête cette année ses 500 ans (dans sa forme actuelle) et offre un cadre plus qu'approprié à ce spectacle. En partenariat avec les organisateurs, nous tiendrons d'ailleurs une buvette à la chapelle Saint-Michel. Ce sera peut-être l'occasion de rappeler aux visiteurs que Jésus le premier a été victime de cette folie imaginaire, accusé de sorcellerie par ses adversaires qui disaient : « C'est par Belzébul, Prince des démons, qu'il chasse les démons », Matthieu 12 : 24.

Propos recueillis par Anne Vallelian

## ENCADRE

UNE

### Représentations supplémentaires

Le spectacle aura lieu au temple Saint-Vincent à Montreux. Les dates de mai sont déjà toutes complètes. Cependant, afin de répondre à la forte demande, dix représentations supplémentaires sont ajoutées du **mercredi 28 août au dimanche 8 septembre**. Billetterie : <https://saisonculturelle.ch>

### Conférence

Intitulée « L'œuvre de Dieu, la part du diable et celle de l'homme ? » la conférence aura lieu **jeudi 2 mai, à 19h30**, à la salle Etraz, rue du Marché 10, à Montreux. Elle sera donnée par le pasteur de la paroisse de Montreux - Veytaux, Marc Horisberger. Aucune inscription n'est nécessaire.

*Articles paraissant en Une du cahier régional du journal Réformés, édition mai 2024, p. 29*